

# **Glazik Pumbasket**

## **DOSSIER D'INSCRIPTION**

**2014-2015**



**Glazik Pumbasket**

**CAP GLAZIK  
Place de Ruthin  
29510 BRIEC**

**Mail : [pumbasket@gmail.com](mailto:pumbasket@gmail.com)  
Blog : [glazikpumbasket.blogspot.com](http://glazikpumbasket.blogspot.com)**



# GLAZIK PUMBASKET

Contact : [pumbasket@gmail.com](mailto:pumbasket@gmail.com)  
06 63 94 82 85

## MONTANT DES COTISATIONS 2014 - 2015

ANNEE DE NAISSANCE	Nouvelles Catégories	Anciennes catégories	Montant
2009 / 2008	U7	Babys	55 €
2007 / 2006	U9	Mini-poussin(ne)s	
2005 / 2004	U11	Poussin(ne)s	
2003 / 2002	U13	Benjamin(e)s	
2001 / 2000	U15	Minimes	
1999 / 1998	U17	Cadet(te)s	
Avant 1997	U20 et Seniors Loisirs	Seniors	65 €
DIRIGEANT NON JOUEUR			20 €

## DOCUMENTS A FOURNIR ET DISPOSITIONS FINANCIERES

1. Fiche de renseignement du club
2. **Pour les U9 et U11**, le formulaire licence FFBB avec certificat médical rempli obligatoirement sur le formulaire de demande, ne pas oublier de remplir et signer la demande d'assurance
3. 2 photos d'identité (merci de préciser nom, prénom et date de naissance au dos)
4. Un certificat médical pour la pratique du basket-ball
5. Le règlement de la cotisation

Aucune demande de licence ne sera acceptée **sans dossier complet**. Le règlement peut être échelonné (en 2 ou 3 fois) : inscrire au dos des chèques la date d'encaissement désirée.

Toute cotisation versée est définitivement acquise. Il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année et cas de démission ou d'exclusion d'un membre (sauf cas exceptionnel étudié par le Conseil d'Administration)

L'association accepte les Chèques Vacances, les Chèques Sport et les Coupons Sport de la Région Bretagne.

## PLANNING DES ENTRAINEMENTS (sous réserve de modification)

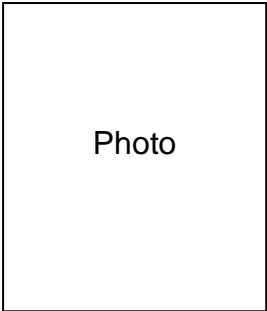
Jour	Heure	Lieu	Catégories
Lundi	17h30-19h00	BRIEC - ancienne salle omnisport	U9 - U11
Mardi	20h30 - 22h30	EDERN - Salle André Angot	ADULTES
Mercredi	16h30-18h00	BRIEC - ancienne salle omnisport	U9
Mercredi	17h30-19h00	EDERN – Salle André Angot	U11 – U13
Jeudi	17h30-19h00	EDERN - Salle André Angot	U13 - U15 - U17
Samedi	10h30-11h30	BRIEC - ancienne salle omnisport	Baby-basket
Dimanche	18h00-20h00	BRIEC - nouvelle salle omnisport	ADULTES

Matches U9 et U11 prévus le samedi en début d'après midi (ancienne salle omnisport de Briec) ou en déplacement



# FICHE D'INSCRIPTION GLAZIK PUMBASKET 2014-2015

Contact : pumbasket@gmail.com  
Tél : 06 63 94 82 85



**NOM :**

**PRENOM :**

**DATE DE NAISSANCE :**

Adresse :

Ville :

N° tél :

N° portable père :

N° portable mère :

Mail : .....@.....

**Pour les  
enfants :  
taille de  
T-shirt**

.....

## **AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, responsable légal de \_\_\_\_\_, l'autorise à pratiquer le basket au sein du Glazik Pumbasket.

## **AUTORISATION MEDICALE**

En cas de problème médical ou d'accident, j'autorise les responsables du club à faire appel aux services d'urgence compétents.

J'autorise également les services médicaux concernés à procéder à toute intervention médicale ou chirurgicale que le diagnostic rendrait nécessaire.

## **DROIT A L'IMAGE**

Les licenciés ou les parents des mineurs licenciés acceptent par avance que les photos prises lors d'activités au sein de l'association soient utilisées sur le site internet, affiches ou autre documents de promotion du club ou dans la presse locale. A défaut il faudra l'indiquer lors de l'adhésion (conformément à l'article 9 du Code Civil : droit au respect de la vie privée / droit d'image)

## **SECURITE DES JEUNES JOUEURS**

Les jeunes qui rejoignent leur domicile seuls après les séances d'entraînement ou les matchs, ainsi qu'à l'occasion de toutes manifestations sportives ou non au sein de l'association, le font sous la responsabilité exclusive des parents. Les parents qui optent pour cette option devront remplir l'autorisation ci-dessous :

"A l'issue des séances d'entraînement ou des matchs, je soussigné(e), ..... autorise mon enfant, ..... à rejoindre seul le domicile habituel. En cas de sinistre sur le trajet entre la salle de sport et le domicile, seule ma responsabilité exclusive est engagée. "

Date et Signature :

## **REGLEMENT INTERIEUR**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte et y adhérer pleinement.

**DATE :**

**SIGNATURES** (précédé de la mention « lu et approuvé » :

Responsable légal

Le (la) joueur (se)

## **CADRE RESERVE AU SECRETARIAT**

Paiement cotisation      Montant .....      Mode de paiement .....

Photo

Formulaire licence FFBB      Catégorie :  Féminine  Masculin  U....  SENIORS

Certificat médical       Compétition       Loisirs



# Règlement Intérieur

En adhérant au Glazik PumBasket, vous adhérez à une association loi 1901, gérée par des bénévoles. Le Glazik PumBasket ne fournit aucune prestation de service en contrepartie de la cotisation. L'adhésion au club engage le licencié à respecter le règlement intérieur et à participer activement à la vie du club.

Ce règlement permet à chacun de comprendre les règles de la vie associative, en particulier celles du Glazik PumBasket et a pour but de faciliter la vie au sein du club.

Le club utilise des installations sportives mises à sa disposition par la Communauté de Communes du Pays Glazik et il est donc tributaire des créneaux horaires qui lui sont attribués pour les entraînements et compétitions. Le Glazik PumBasket (donc ses adhérents) est responsable des installations durant les périodes de mises à dispositions. La signature d'une licence au Glazik PumBasket implique l'acceptation du règlement intérieur. Le Règlement Intérieur est inscrit dans les Statuts du Glazik PumBasket.

## **Article 1 : Composition du bureau**

- Le Bureau, donc les personnes qui le composent, est élu lors de l'Assemblée Générale pour une durée de deux ans.
- Le Bureau est désigné pour gérer le Club et prend donc les décisions concernant la vie et l'organisation du Club.
- Le Bureau se réserve le droit de modifier ou de compléter en cours d'année son règlement intérieur.
- Conformément à ce règlement, le Bureau du Glazik PumBasket peut sanctionner tout manquement à ce règlement.

## **Article 2 : Cotisation**

- La cotisation au Glazik PumBasket est obligatoire. La cotisation du club inclut l'assurance.
- Le montant des cotisations au Glazik PumBasket est voté en conseil administration.
- Trois entraînements d'essai sont accordés aux personnes n'ayant jamais été licenciées au club. Le club se réserve le droit de stopper à tout moment cette période.
- Aucun remboursement de la cotisation ne sera accordé sauf cas exceptionnel, sous réserve de pièces justificatives et approbation du Bureau. Si remboursement il y a, en aucun cas, la part perçue par le Comité Départemental, la Ligue Régionale et la Fédération Française ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

### **Article 3 : Les entraînements**

- Suivant le projet sportif du Club, chaque équipe bénéficie d'un ou deux entraînements hebdomadaires.
- La ponctualité est une forme de respect, pour soi et envers les autres.
- Ainsi, Entraîneurs et Joueurs s'engagent à respecter les horaires des entraînements. En cas d'absence ou de retard, ils se doivent de prévenir l'entraîneur et/ou autres membres de l'équipe.
- De même, chaque Licencié(e) s'engage à être présent à l'heure pour le début de l'entraînement avec une tenue de sport adaptée (chaussures de basket non portées à l'extérieur et réservées à l'entraînement, cheveux longs attachés).
- Dans le cas contraire, l'Entraîneur se réserve le droit de ne pas l'accepter pour la séance.
- Pour des raisons d'hygiène et de santé, chaque membre du club doit se munir d'une boisson individuelle lors des entraînements et des rencontres.
- Le port de montre, gourmette et autres bijoux n'est pas autorisé pour la pratique du basket. Ces accessoires devront être laissés à la maison pendant les entraînements et les matchs afin d'éviter tout risque de blessures, de détérioration ou de vol.
- L'accès aux installations sportives ne peut se faire qu'en présence d'un responsable.
- Les Parents ou Responsables légaux doivent s'assurer de la présence de l'Entraîneur avant de laisser leur(s) enfant(s) pénétrer dans les installations.
- Durant les entraînements seule l'aire de jeu sera accessible aux participants. Les couloirs, vestiaires et tribunes ne sont pas prévus comme aires de jeu. Tout accident qui surviendrait du fait de ce non-respect ne saurait engager la responsabilité de l'entraîneur ni celle des dirigeants du club.
- Il est demandé aux parents lors des matchs et des entraînements de ne pas intervenir dans le champ de compétences du coach ni autour des terrains. Ils doivent avoir un rôle d'encouragement et non de coaching.
- En aucun cas un(e) joueur(se) mineur n'est autorisé à quitter une séance d'entraînement avant l'heure de fin, sans autorisation formelle des Parents ou Responsables Légaux.
- Une fois l'entraînement terminé, il est de la responsabilité des Parents ou Responsables Légaux de récupérer leurs enfants.
- Les Joueurs ont le devoir d'apporter leur coopération au rangement du matériel et au nettoyage des aires de jeu et locaux.
- Le Bureau se réserve le droit de modifier en cours d'année l'organisation ainsi que la planification des entraînements.

### **Article 4 : Comportement**

- Chaque Licencié doit adopter une attitude sportive.
- Il doit respecter les officiels, ses adversaires, ses partenaires, les spectateurs ainsi que le règlement intérieur et les règles du jeu.
- Les comportements discriminatoires ne sont pas tolérés.
- Il est rappelé que les joueurs représentent le club aussi bien avant, après que pendant les matchs, autant dans l'enceinte des installations du club que dans celles des clubs recevant.

### **Article 5 : La vie du Club et en collectivité**

- Le Glazik PumBasket décline toute responsabilité en cas de vol d'effets personnels, il est donc conseillé de ne rien laisser dans les vestiaires lors des entraînements et des compétitions.
- Les joueurs sont tenus de respecter et de participer à la propreté des installations. Ils doivent ramasser tous leurs déchets (bouteilles vides, pansements, papiers...). Ils sont tenus de laisser l'aire de jeu et les vestiaires propres. Les chewing-gums sont interdits dans les gymnases. De même, les spectateurs présents durant les compétitions doivent avoir une attitude similaire aux joueurs en ce qui concerne la propreté des tribunes et des espaces extérieurs au gymnase (ramassage des papiers, canettes, mégots de cigarettes...).
- Il est conseillé de prendre une douche après chaque entraînement et chaque match. Il est demandé de laisser les installations sanitaires et les vestiaires aussi propres que possible.
- Le club s'engage à donner à tout licencié la possibilité de se former à l'encadrement technique, à l'arbitrage, à la tenue de table ou à la fonction de dirigeant. Ces formations étant payantes, le bureau se réserve le droit de choisir les licenciés motivés. Le financement de ces formations sera pris en charge par le club.

- Toute personne ayant bénéficié d'une formation se doit de se mettre à la disposition du club durant la saison qui suit la validation de son diplôme.
- Tous les Licenciés du Club ainsi que les Parents de Joueur(se)s mineur(e)s peuvent être sollicités pour aider les dirigeants dans l'organisation et le fonctionnement des diverses manifestations organisées par le Glazik PumBasket.
- Le joueur (ou son représentant s'il/elle est mineur(e)) accorde au Glazik PumBasket, ses représentants et toute personne agissant avec l'autorisation de l'association :
  - la prise d'une ou plusieurs photographie(s) (captation, fixation, enregistrement, numérisation) le représentant ;
  - la diffusion et la publication d'une ou plusieurs photographie(s), vidéo(s) le représentant à l'occasion des activités de quelque nature qu'elles soient, dans le cadre de l'établissement et de sa mission d'enseignement, et sur quelque support que ce soit (site Internet inclus).

## **Article 6 : Les matchs**

- Dans le cadre d'un engagement en championnat la présence aux matchs est obligatoire.
- En cas d'indisponibilité, il est demandé de prévenir votre référent 24 heures avant la rencontre.
- Les horaires des matchs sont consultables sur le blog du Glazik PumBasket ainsi que sur le compte Facebook.
- Après chaque match, les Parents sont sollicités pour le lavage des tenues et ces dernières doivent être restituées lors du prochain entraînement.
- Match à domicile : arrivée 30 minutes avant l'heure du match.
- Match à l'extérieur : l'horaire du rendez vous et du départ fixé par l'Entraîneur doit être respecté.
- Les déplacements sont assurés par les Parents ou Responsables Légaux à tour de rôle.
- Les conducteurs sont responsables de ceux qu'ils transportent et s'engagent à respecter le code de la route.
- En fin de saison, il est coutume de faire participer les équipes à un ou plusieurs tournois organisés soit par le club ou soit par d'autres. La participation à ces tournois n'est pas obligatoire.
- Lors des matchs à domicile, les Parents/Responsables Légaux sont sollicités à tour de rôle pour préparer les boissons et l'encas pendant le match de l'équipe de leur(s) enfant(s).
- Chaque Joueur(se) devra prendre part à l'organisation des matchs des autres équipes du Club en s'impliquant soit dans l'arbitrage soit dans la tenue de table de marque. Une formation, si nécessaire, sera dispensée par des membres qualifiés du Club.

Les membres du bureau